



25 septembre

COVID-19



Fiche « Repères pour Agir » : 1- Concilier ...

Manager en situation de crise :

Repenser les modalités de management et de collaboration dans un contexte d'incertitude

REGISTRES D'ACTION:

- 1. CONCILIER, DANS LA DUREE, EXIGENCES DE PERFORMANCE ET PRESERVATION DE LA SANTE
- 2. ORGANISER LE TRAVAIL DE L'EQUIPE EN FONCTION DES CONTRAINTES DU MOMENT
- 3. SOUTENIR LE COLLECTIF ET REGULER LA CHARGE DE TRAVAIL DE CHACUN
- 4. PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES SITUATIONS
 PERSONNELLES TOUT EN MAINTENANT UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE
- 5. REPENSER LES ORGANISATIONS ET INSTALLER DURABLEMENT DE NOUVEAUX MODES DE FONCTIONNEMENT

1. Concilier, dans la durée, exigences de qualité de service et préservation de la santé

Enjeux:

La crise sanitaire oblige les entreprises et administrations à mettre en place des mesures de prévention des risques professionnels. Elle a conduit les manageurs à coopérer avec les acteurs de la prévention et à intégrer les enjeux de prévention des risques dans leurs pratiques de management. A terme, cette expérience peut permettre au management, de mieux concilier exigences d'efficacité et besoin de préservation de la santé au travail.

Comment agir au niveau du management :

Leviers d'actions	Fait	Non fait, à initier	Engagé, à renforcer	Pas concerné
 Mettre en place des mesures organisationnelles spécifiques pour prévenir le risque de contamination : - Aménager l'organisation et le temps de travail - Mettre en place du télétravail - Réorganiser les flux de circulation - Définir le taux d'occupation maximum des locaux - Revoir avec les parties prenantes concernées, la relation usagers et/ou fournisseurs 				
Mettre en place les moyens de protection individuels (EPI) et collectifs adaptés : - Analyser les risques propres à chaque unité de travail /métier/situations de travail - Mettre à disposition les équipements de protections nécessaires - Informer et former les équipes				
En complément de la prévention du risque sanitaire, s'assurer que les autres risques professionnels, qui peuvent être accentués dans la période, sont bien pris en compte (approche globale et cohérente): - Risques psychosociaux - Autres risques, sur-connexion, dispersion, etc				

Veillez à la bonne application des mesures de prévention des risques dans la durée et faire remonter à la direction les retours de terrain, récoltés auprès des équipes, pour : - Renouveler les moyens de protection (masques, gel,) - Adapter le plan de prévention autant que de besoin		
Contribuer à l'actualisation du DUERPIdentifier les besoins et leur évolution		
Coopérer avec les acteurs de la prévention (médecin du travail, préventeurs, membres du CHSCT/CSE): - Réunion préparatoire et réunion de suivi - Lien avec référent Covid-19 - Consultation régulière du CHSCT/CSE quand une modification de l'organisation du travail es envisagée		
Laisser des marges de manœuvre aux manageurs et aux équipes pour ajuster l'organisation du travail à la réalité du terrain dans un objectif de prévention		
Intégrer durablement la prévention des risques dans les pratiques de management et développer « une culture prévention » :		
- Mettre en place des indicateurs de santé dans le pilotage et le suivi de l'activité		
- Intégrer de la dimension « Prévention des risques » dans les référentiels d'activité des manageurs		
- Former les manageurs à la santé / sécurité au travail		

Facteurs clefs de réussite :

- Une communication régulière avec les équipes
- L'association, le plus en amont possible, des agents à l'élaboration des procédures
- Un accompagnement et un travail de pédagogie au plus près du terrain
- Une bonne connaissance des situations de travail et des équipes
- Un soutien de la direction et des marges de manœuvre laissées aux équipes opérationnelles